



# Clauses de raccordement

Toute Entité désirant se raccorder à AuvernIX doit se conformer à ce document.

## 1. Admissibilité

1. L'Entité désirant se raccorder doit être une structure possédant une existence légale.
2. L'Entité désirant se raccorder doit être membre de l'association AuvernIX.
3. L'Entité désirant se raccorder doit posséder son propre numéro de système autonome (« Autonomous System Number »).
4. L'Entité désirant se raccorder doit être en mesure de produire tout document attestant de sa capacité à se raccorder.

## 2. Règles générales

1. Le coût de raccordement à l'infrastructure AuvernIX est supporté intégralement par l'Entité désirant se raccorder.
2. L'activité de l'Entité désirant se raccorder doit être en conformité avec la loi française.
3. L'Entité désirant se raccorder doit être assurée pour tout dommage pouvant être causé par ses équipements hébergés dans l'infrastructure AuvernIX.
4. L'Entité désirant se raccorder doit fournir et maintenir à jours des points de contact (nom, adresse, courriel et téléphone) :

- (a) Contact administratif, pour les échanges contractuels.
- (b) Contact financier, pour les échanges concernant la facturation.
- (c) Contact technique, pour les échanges techniques.
- (d) Contact NOC, accessible 24/7 pour les urgences.

## 3. Règles techniques

### 3.1 Règles d'installation

1. L'équipement raccordé à l'infrastructure AuvernIX doit opérer sur la couche 3 du modèle OSI et être compatible avec le protocole BGP4.
2. L'équipement installé dans une baie AuvernIX doit respecter les conditions d'hébergement :
  - (a) 1U de hauteur.
  - (b) Rackable dans 19".
  - (c) Alimenté en 230V alternatif ou -48V continu.
  - (d) Ne pas consommer plus de 0.5A sous 230V.
  - (e) Ne pas excéder 50cm de profond
3. L'équipement ou les câbles installés par l'Entité devront respecter les bonnes pratiques de mutualisation et d'étiquetage, lovage, gainage, guidage, serrage, séparation, etc.
4. Dans le cas d'un raccordement à distance, l'Entité devra fournir un circuit dédié de niveau 2 (OSI) entre son équipement et l'infrastructure AuvernIX.
5. L'Entité qui se raccorde à l'infrastructure AuvernIX devra choisir le type de connexion désiré parmi :
  - (a) Ethernet 1000Base-BX (simplex).
  - (b) Ethernet 10GBase-BX (simplex).
6. Tout changement ou demande particulière quand au type de connexion devra être communiqué au NOC AuvernIX le plus tôt possible.

7. Le personnel de l'Entité n'est pas autorisé à intervenir sur l'infrastructure AuvernIX ou les équipements d'une autre Entité sans autorisation expresse.

### 3.2 Règles d'opération

1. Le NOC AuvernIX fourni à l'Entité une adresse IPv4 et une adresse IPv6 d'interconnexion qui devront être configurées sur l'équipement raccordé à l'infrastructure d'AuvernIX.
2. L'Entité prend la responsabilité d'établir et de gérer ses relations d'appairage (« peering »).
3. L'Entité prend la responsabilité de contrôler les préfixes qu'elle annonce en terme d'exactitude et de stabilité.
4. L'Entité est encouragée à utiliser les serveurs de route.
5. L'Entité devra tenir à jour les données la concernant dans un Registre de Routage Internet (« Internet Routing Registry, IRR » comme la base de données RIPE par exemple) et sur le site PeeringDB.com.
6. L'Entité est encouragée à suivre les bonnes pratiques MANRS : <https://www.manrs.org/>
7. L'Entité s'engage à ne diffuser qu'une unique MAC sur son port de connexion à l'infrastructure AuvernIX et que cette adresse MAC ne soit associée qu'aux IP d'interconnexion fournies par le NOC AuvernIX.
8. L'Entité s'engage à prendre le plus grand soin et de faire tout son possible pour ne pas perturber le fonctionnement de l'infrastructure AuvernIX et des autres Entités connectées à l'infrastructure AuvernIX.
9. L'Entité s'engage à désactiver et ne pas utiliser les fonctions suivantes sur l'interface de son équipement connectée à l'infrastructure AuvernIX (liste non-exhaustive) :
  - (a) Les protocoles de diffusion (broadcast), à l'exception du protocole ARP.
  - (b) La redirection ICMP
  - (c) Le proxy ARP ou NDP
  - (d) Le protocole Spanning-Tree (802.1D) et ses variantes (RSTP, PVSTP, etc.)

- (e) Les protocoles de découverte (CDP, MNDP, LLDP, etc.).
  - (f) Les protocoles d'auto-configuration BOOTP/DHCP, les sollicitations ou annonces de routeur IPv6 (RA/RS)
  - (g) Les protocoles de résilience comme HSRP, VRRP, etc.
  - (h) Les protocoles de routage comme OSPF, etc.
10. L'Entité s'engage à limiter le trafic de niveau 2 (OSI) émis par son équipement connecté à l'infrastructure AuvernIX aux trames Ethernet de type ARP, IPv4 et IPv6.
11. L'Entité s'engage à ne pas propager les réseaux d'interconnexion d'AuvernIX à ses clients et pairs (185.1.2.0/24 et 2001:7f8:81::/48).

## 4. Manquement aux règles

Le NOC AuvernIX se réserve le droit de limiter ou couper la connexion de l'Entité à l'infrastructure AuvernIX en cas de manquement aux règles définies dans ce document.

## 5. Grille de contact

### 5.1 Pour l'Entité

Type de contact	Coordonnées
Administratif	Prénom & Nom : _____ Adresse : _____ _____ Téléphone : _____ Courriel : _____
Financier	Prénom & Nom : _____ Adresse : _____ _____ Téléphone : _____ Courriel : _____
Technique	Prénom & Nom : _____ Adresse : _____ _____ _____

	Téléphone : _____ Courriel : _____
NOC 24/7	Téléphone : _____ Courriel : _____

## 5.1 Pour AuvernIX

Type de contact	Coordonnées
Administratif / Financier / Technique	Association AuvernIX Adresse : 39 rue des Lauriers, 63000 Clermont-Ferrand, France Téléphone : (+33)06.76.76.17.65 Courriel : contact@auvernix.org
NOC 24/7	Téléphone : (+33)07.61.02.91.86 Courriel : noc@auvernix.org

## 6. Informations techniques

### 6.1 Communautés gérées par les Route Servers

Type	Valeur	Description
extended-community	soo 201376:1081	ROV valide
extended-community	soo 201376:1082	ROV introuvable (n'est pas annoncé aux membres)
extended-community	soo 201376:1083	ROV invalide (n'est pas annoncé aux membres)
large-community	201376:0:[asn]	Ne pas annoncer le préfixe à [asn]
large-community	201376:0:0	Ne pas annoncer le préfixe à aucun participant

### 6.2 Information de connexion

Adresse IPv4 de l'Entité	185.1.2.xx/24
Adresse IPv6 de l'Entité	2001:7f8:81::x:1/64
Adresse IPv4 des Route Servers	185.1.2.2

	185.1.2.3
Adresse IPv6 des Route Servers	2001:7f8:81::20:1376:1 2001:7f8:81::20:1376:2
Numéro d'AS	201376
Objet AS-SET	AS201376

### 6.3 Information à compléter par l'Entité

Numéro d'AS	
Objet AS-SET	
Reverse DNS souhaité	.auvernix.net (ou personnalisé : _____)
Site Internet	

Bon pour accord.

Fait le :

A :

Signature :